

Le clergé catholique jurassien au défi des sixties

Autor(en): **Planzi, Lorenzo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **120 (2017)**

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-772324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le clergé catholique jurassien au défi des *sixties*

LORENZO PLANZI

Du concile Vatican II à l'année 1968, les *sixties* représentent un tournant pour l'histoire du clergé catholique en Europe occidentale. Comment ce tournant se reflète-t-il dans la contrée jurassienne ? D'après les statistiques, le clergé diocésain jurassien, appartenant au diocèse de Bâle, se retrouve en 1960 plus nombreux que jamais : ses effectifs augmentent de 92 prêtres en 1930, à 107 en 1940, à 109 en 1950 et à 128 en 1960. C'est seulement dès 1970 que le nombre de prêtres séculiers diminue de 119 à 103 en 1980, 74 en 1990, 56 en 2000, 45 en 2010. Les archives ecclésiastiques (les fonds du Conseil presbytéral jurassien en particulier) nous dévoilent, toutefois, que les signes d'une crise dans le recrutement remontent en fait aux années soixante¹. En 1966 déjà, la commission catholique-romaine du canton de Berne s'interroge : « Par qui et comment seront remplacés les nombreux prêtres qui, au cours de ces prochaines années auront atteint l'âge de prendre la retraite² ? » Trois ans plus tard, les prêtres du bureau du Conseil presbytéral jurassien nouvellement constitué s'exclament que l'Œuvre des vocations serait « en panne »³. Que se passe-t-il ? Comment le recrutement, la formation, ainsi que l'identité du prêtre évoluent-ils dans le Jura dans l'immédiat après-Vatican II ?

La crise du recrutement

Dès les années soixante, les séminaristes sont donc en baisse. D'après le regard du clergé local, les jeunes seraient de plus en plus indifférents face à l'institution traditionnelle du sacerdoce. Ils la contestent, comme le relèvent en 1969 les aumôniers jurassiens d'Action catholique : « Les jeunes sont de plus en plus contre les curés de leur paroisse. Ils les trouvent trop loin d'eux, pas dans la réalité. Ils contestent la confession.

Le sens du péché évolue énormément⁴. » Les curés seraient, pour leur part, « pessimistes et s'éloignent des jeunes ou bien ils sont aveugles et pensent que les jeunes continuent comme autrefois⁵ ». Dans l'après Mai 68, l'abbé Roger Richert adresse une lettre aux curés jurassiens, dans laquelle il les invite à se rapprocher des jeunes, à entrer en dialogue avec eux, car le monde de demain serait en germe dans leurs réactions et aspirations: « Si cela est vrai du monde, c'est vrai aussi de l'Église. Nous savons nos difficultés à saisir les jeunes, à les comprendre, à les aimer, à cheminer avec eux. Rares, très rares parmi eux sont ceux qui acceptent de dialoguer avec nous. Ils sont de moins en moins nombreux, ceux qui acceptent de s'engager dans l'Église, la paroisse ou les mouvements⁶. »

Dans le Jura, la commission des vocations juge en même temps bon de ne pas présenter d'emblée la vocation à la prêtrise, « mais plutôt des formes variées d'engagement, des vocations et des diverses manières de servir les autres en paroisse et ailleurs. Ensuite, la question de la vocation sacerdotale peut être abordée⁷ ». Tout cela d'après la conviction toujours plus répandue que les vocations sacerdotales et religieuses, masculines et féminines, naissent dans une Église vivante, au sein d'une communauté qui invite à s'engager, car « un jeune ne pourra découvrir sa vocation et son ministère que s'il a vécu cette expérience de l'Église comme communauté de foi et d'amour⁸ », comme l'avoue un curé jurassien en 1971. Cependant, cette insistance sur les formes variées de la vocation pourrait en même temps être une des causes à l'origine de la crise du recrutement dans l'après-1968.

Un verre de vin au séminaire

Qu'en est-il de la formation des futurs prêtres jurassiens? Ceux-ci conservent — d'après une proposition du conseil presbytéral du 2 décembre 1969 ratifiée par le nouvel évêque de Bâle, M^{gr} Anton Hänggi — la liberté de choisir leur maison d'études théologiques, d'entente avec l'évêque diocésain, mais sont désormais tenus de fréquenter leur dernière année de théologie soit au séminaire de Lucerne, soit au séminaire de Fribourg. En 1968-1969, comme nous l'apprenons d'une lettre de l'abbé Otto Moosbrugger, supérieur du séminaire de Lucerne, aux curés du Jura, 35 séminaristes du diocèse de Bâle se trouvent à Lucerne et 35 autres fréquentent l'université à l'étranger ou à Fribourg⁹. Seize diacres suivent leur dernière année au séminaire de Soleure, qui est ensuite définitivement fermé pendant l'été 1969. Depuis la fin des années soixante, le clergé jurassien encourage par ailleurs de plus en plus

les futurs prêtres issus de la région à suivre leurs études dans la cité sur la Sarine, et cela pour « faire unité sur la Suisse romande¹⁰ ». Pendant l'année scolaire 1970-1971, on compte en conséquence au séminaire Saint-Charles un chiffre record de futurs prêtres issus du Jura, avec — en plus de quatre étrangers — 28 séminaristes de L.G.F. (Lausanne, Genève, Fribourg) et 9 Jurassiens¹¹ ! Un lien particulier avec l'Église catholique dans le Jura est toujours garanti: « Pour établir des contacts entre eux et connaître les problèmes de notre pays, les séminaristes jurassiens participeront chaque année à une session-rencontre de deux semaines organisée durant les vacances¹². »

Le séminaire du diocèse de L.G.F. s'efforce ainsi d'intensifier les liens avec le Jura. À partir de 1964-1965, des compléments de formation pastorale sont proposés aux séminaristes, pendant les vacances, en terre jurassienne, par exemple en ce qui concerne la pastorale des ouvriers. En même temps, la vie au séminaire change profondément au cours des années soixante. « Je me souviens de Mai 68 — nous témoigne un séminariste jurassien de l'époque. Il y a eu les révoltes des jeunes en France, et ça a eu une certaine influence chez nous au séminaire. Jusqu'alors on ne buvait que de l'eau à table, et après Mai 1968 on a réclamé un verre de vin¹³ ! » Cela reflète l'expérience qui se vit, à la même époque, au séminaire de Lucerne, comme nous l'apprenons d'une correspondance adressée en 1969 par le supérieur Otto Moosbrugger aux curés jurassiens, dans laquelle il les informe que « le mode de vie de notre séminaire a été élaboré et assumé par la communauté tout entière. Notre but est d'intensifier le travail de groupe et de conserver l'indépendance de chacun¹⁴ ».

Les prêtres diocésains sont également consultés, spécialement dans le cadre des conseils presbytéraux, sur l'avenir de la formation des futurs prêtres. Les prêtres du Jura bernois retiennent par exemple en 1969 — comme nous l'apprenons d'une lettre de l'abbé François Fleury, curé de Tramelan, à l'abbé Jean Schaffner, président du Conseil presbytéral jurassien — que la connaissance des langues allemande, italienne et même espagnole serait primordiale pour l'avenir du ministère. Cette connaissance devrait être acquise par des stages pendant les vacances, car « le séminaire n'est pas d'abord une école de langues, même s'il doit assumer une formation humaine et complète des candidats »¹⁵. Trois ans plus tard, les prêtres du canton de Vaud observent qu'une « formation différenciée des candidats suivant la diversité des situations et des conditions recueille une large approbation »¹⁶.

La cravate à la place du col romain

Au défi de l'enthousiasme des séminaristes pour l'*aggiornamento* conciliaire, d'autres ecclésiastiques — certains curés plutôt âgés et issus des campagnes des pays de chrétienté — affichent en revanche une posture plus résistante par rapport à l'*aggiornamento* conciliaire. Il s'agit de prêtres qui ont encore vécu « le régime plutôt autoritaire de gérer la paroisse et ont eu de la peine à s'adapter à la nouvelle image sociale du prêtre conciliaire »¹⁷. Tandis que dans le Jura certains prêtres auraient « tendance à avoir une attitude trop cléricale »¹⁸, comme le dénoncent les aumôniers de mouvements catholiques en 1970.

C'est en conséquence qu'on assisterait à une crise de confiance entre les laïcs et toute une zone du clergé qui n'accepte pas que leurs fidèles prennent des responsabilités : « On entend cette réflexion : *Ce sont les laïcs qui vont tout commander*. Les prêtres sont démunis quand il s'agit de l'éveil d'un laïcat¹⁹. » Malgré tous les efforts pastoraux accomplis, bien des prêtres resteraient donc enfermés dans un certain juridisme, à la manière dont le dénonce le Conseil presbytéral jurassien en 1969 : « Ils portent ombrage à d'anciennes conceptions de l'autorité²⁰. » Lors d'une réunion des aumôniers d'Action catholique détachés pour le Jura, ceux-ci relèvent que plusieurs curés ne sauraient pas ce que c'est — dans l'esprit conciliaire — écouter ou aider à réfléchir : « Ce qui fait que le prêtre est dictateur, c'est que humainement il se situe mal dans le groupe. Et la plupart du temps il cherche une solution de facilité : *J'affirme mon autorité, qu'on m'obéisse*²¹. »

Malgré ces résistances — qui restent par ailleurs, au niveau de la Suisse romande, assez marginales —, le visage extérieur et intérieur du clergé change pourtant incontestablement au cours des *sixties*. « L'autorité du prêtre baisse progressivement. En ville bien avant que dans les villages. Les catéchismes sont passés dans les mains des laïcs. Nous avons appris à déléguer²² », témoigne un curé. « Avant le concile, le curé faisait tout — ajoute un séminariste — ensuite, petit à petit, il y a eu des délégations : les prêtres ont commencé à déléguer des responsabilités aux laïcs²³. » Dans une lettre à l'évêque de Bâle M^{gr} Anton Hänggi, les aumôniers du Jura, parmi les plus favorables à l'*aggiornamento*, remarquent :

« Jusqu'à maintenant, dans presque tous les mouvements ou groupements, le curé de la paroisse s'occupait de l'équipe de base (enfants, jeunes, hommes, femmes, foyers, etc.). Sur le papier cela existe toujours. Pratiquement il n'y arrive pas. Chaque prêtre de paroisse n'a pas un charisme universel. Il ne peut plus être spécialiste en tout. D'autre part, il porte aussi le souci de l'ensemble des paroissiens²⁴. »

Si le curé n'arrive plus à être partout, une parmi ses responsabilités premières reste la prédication lors de la messe du dimanche. Après Vatican II, la parole du prêtre n'est désormais plus incontestée ni incontestable: « Les sermons, aujourd'hui, sont souvent discutés et critiqués... que ce soit dans les réunions publiques ou dans la presse! C'est bien toute la prédication qui est remise en question ²⁵ », avoue M^{gr} Hänggi aux prêtres jurassiens.

Mais comment la prédication évolue-t-elle suite à l'apport du concile? D'un point de vue liturgique, on observe le passage du sermon moral à l'homélie biblique. Si, dans les années 1940 et 1950, la tendance dominante est le sermon marqué par des principes théoriques de morale à appliquer, l'homélie propose désormais de nourrir la foi et la vie de tous les jours à partir de la parole de Dieu. L'évêque de Bâle écrit à ce même propos aux prêtres du Jura:

« Ce besoin général de passer du sermon-monologue à une sorte de dialogue montre clairement que le sermon n'est plus la seule forme de proclamation du message du Christ: cours de religion, moyens d'information de masses, cercles d'études. Oui, nous sommes envoyés pour porter la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux hommes de notre temps ²⁶. »

Le style et le contenu de la prédication « se décléricalisent ». Mais c'est surtout la vie quotidienne des prêtres qui, en ville comme à la campagne, change. Et leur identité bouge surtout, car ils « se décléricalisent, ils sortent de cette boule de pouvoir dans laquelle ils étaient comme renfermés. Il y a une évolution vers la subsidiarité, dans le sens que le prêtre donne enfin aux laïcs la possibilité de faire tout ce qu'ils peuvent faire ²⁷ », témoigne un séminariste. Le concile invite le clergé à se sentir plus proche des hommes, comme l'affirme le Conseil presbytéral du Jura:

« Le prêtre doit connaître le monde dans lequel il vit, il doit s'engager aussi dans la mesure du possible dans les efforts qui sont faits pour créer le climat qui favorisera l'avènement du type d'homme que le Seigneur veut promouvoir. Comme prêtres, nous devons révéler aux hommes que c'est dans ce qu'ils vivent qu'ils rencontreront le Christ. C'est pourquoi, il est important que le prêtre connaisse les réalités de l'existence afin de pouvoir aider les laïcs à les vivre en chrétiens ²⁸. »

Dans le Jura, « la première chose qui change, c'est la cravate à la place du col romain. On avait fait une session pour savoir si les chemises blanches ou grises étaient tolérées ²⁹ ». La contestation du clergé, qui prend naissance à Genève, n'épargne donc pas les cantons dits de chrétienté. Les Jurassiens, en particulier les jeunes, n'échappent pas non plus aux problèmes qui touchent au sacerdoce dans l'après, même si d'une manière moins prononcée qu'ailleurs, comme on l'apprend lors d'une séance d'octobre 1969 du Conseil presbytéral jurassien:

« Lors de l'année des vocations 1968-69, le malaise qui ne semblait être qu'apparent s'est révélé plus profond même s'il n'est pas toujours formellement exprimé. Ainsi des prêtres ne voyaient pas comment présenter le sacerdoce alors qu'il est remis en question. Finalement, cette année a été quasiment un échec car presque rien n'a été entrepris. Cette question mérite d'être prise sérieusement en considération ³⁰. »

À l'épreuve d'un monde qui change, « le prêtre se trouve dans une situation malaisée ³¹ », confessent en 1971 les curés du Jura. « L'Église et les prêtres sont mis en question par le monde d'aujourd'hui ³² », ajoutent-ils. D'après leur témoignage, l'avancée de la sécularisation les empêcherait dans leur mission traditionnelle, « étouffés que nous sommes par le milieu ambiant (capitalisme, manipulation de l'homme, mépris de la dignité humaine) ³³ ». Ce sentiment des prêtres nous dévoile que l'un des aspects majeurs de la crise qui touche l'Église catholique serait la mise en cause du modèle classique du sacerdoce ³⁴. Quand la société bouge, « le type de prêtre qu'elle a créé est remis en question ³⁵ ».

C'est dans la même optique qu'en 1971, les prêtres de Delémont reconnaissent — même s'ils ressentent une certaine souffrance devant l'avancée de la sécularisation — que « l'Église doit en tenir compte et assumer dans la modernité tout ce qui deviendra crédibilité de notre foi ³⁶ ». Cette recherche d'identité, poussée par la contestation et par les abandons, évolue graduellement du registre du malaise et de la revendication au registre de la confrontation et de la réflexion active, et cela grâce surtout à la mise en route des conseils presbytéraux dans les diocèses. « Ce qui a sauvé l'unité du clergé et la mise en pratique du concile, c'est le conseil presbytéral ³⁷ », affirme un curé jurassien. Et cela, non seulement car la formation des sénats du clergé offre aux prêtres « la chance d'une fraternité active ³⁸ » — comme le dit en 1976 le président du conseil presbytéral de L.G.F., l'abbé André Bise —, mais à cause surtout de l'effort de réflexion active en faveur de l'avenir de l'identité sacerdotale. L'avenir du statut du prêtre est, comme l'avoue Bise, un souci qui intéresse l'ensemble des chrétiens: c'est donc le rôle des conseils presbytéraux « de travailler à sensibiliser le clergé aux données de la question et aux solutions possibles ³⁹ ».

Le Conseil presbytéral jurassien (1966), une première en Suisse romande

Quant aux conseils presbytéraux, le Jura est précurseur en Suisse romande. Le sénat du clergé y est effectivement constitué en 1966 déjà, alors que dans le diocèse de L.G.F., celui-ci remonte à l'année 1968 et à

l'année 1970 dans le diocèse de Sion. Ces conseils, en Suisse romande et ailleurs, deviennent progressivement « la conscience commune du diocèse et le moyen d'informer les prêtres ⁴⁰ ». Leur création répond concrètement aux exigences du décret conciliaire *Presbyterorum Ordinis* parlant d'un sénat de prêtres qui soit un lieu d'échanges, d'écoute et de consultation entre l'évêque et son clergé pour tout ce qui touche au ministère pastoral et à l'évangélisation du monde. Et le motu proprio *Ecclesiae Sanctae* précise que, dans chaque diocèse, un conseil presbytéral doit efficacement assister l'évêque, par ses conseils, dans l'administration du diocèse. Depuis sa fondation en 1966, l'article premier des statuts du Conseil presbytéral du Jura — dont la particularité est d'être une entité régionale, à côté du Conseil presbytéral du diocèse de Bâle, avec lequel il reste en étroite collaboration — le définit ainsi : « Le conseil presbytéral du Jura est l'assemblée de prêtres délégués du presbyterium en liaison étroite avec l'évêque du diocèse ⁴¹ ».

L'enthousiasme du clergé touche parallèlement le laïcat, et même la presse, comme on l'apprend en décembre 1968 d'une chronique du journal jurassien *le Démocrate*, dont la rédaction félicite le dialogue instauré par le conseil presbytéral avec l'ensemble de la société :

« Le clergé catholique jurassien se met au goût du jour en faisant des relations publiques et en informant la presse — y compris la presse non confessionnelle — des problèmes qu'il débat. On ne saurait que l'en féliciter, et l'engager à poursuivre dans cette voie ⁴². »

En même temps, les conseils pastoraux — réunissant clercs et laïcs — sont aussi mis en place dans les diocèses romands à la fin des *sixties* : leur objectif est « d'étudier et d'examiner tout ce qui touche aux œuvres pastorales et d'émettre des conclusions pratiques afin que la vie et l'activité du peuple de Dieu soit plus conforme à l'Évangile ⁴³ », lit-on à propos du conseil pastoral jurassien fondé en 1966. Dans le cadre du sénat du clergé, les prêtres sont unanimes à reconnaître que « le prêtre doit connaître le monde dans lequel il vit ⁴⁴ », comme le souhaitent les curés du Jura en 1971, afin de mettre en place « une pastorale qui colle à la vie ⁴⁵ ». Mais comment cette identité se forge-t-elle ?

Expériences de vie par équipes

Un exemple concret vient de la volonté nouvelle d'un travail des prêtres par équipes. En 1966, la commission catholique-romaine du canton de Berne plaide en faveur d'une nouvelle répartition du clergé dans le Jura, par une plus grande mobilité des prêtres, mais aussi par le

regroupement de deux ou trois d'entre eux dans un même lieu de domicile pour desservir plusieurs paroisses environnantes :

« Cette formule aurait l'avantage de favoriser un travail d'équipe, ce qui est bien dans la mentalité des jeunes prêtres et de combattre l'isolement préjudiciable à de nombreux prêtres ⁴⁶. »

Un séminariste écrit, en 1970, que le prêtre est le frère de tous, mais que pour être le frère de tous, il faut d'abord être le frère de ses plus proches, les prêtres avec lesquels on travaille :

« Aujourd'hui, ce ne sont plus les paroles qui convertissent les gens, c'est l'exemple. Il est nécessaire que les prêtres vivent aux yeux du monde en petites communautés fraternelles ⁴⁷. »

Une année plus tôt, le nouvel évêque de Bâle M^{gr} Hänggi adresse à ses prêtres, dans la même perspective, une lettre sur le thème de la « collégialité », soulignant que ce concept — appliqué en propre aux liens qui unissent entre eux les évêques — peut l'être aussi par analogie à l'union des prêtres entre eux et naturellement avec leur évêque. « Sur le terrain de la pastorale paroissiale, écrit-il, je vois en tout premier lieu la collégialité dans l'établissement en commun d'un plan de travail ⁴⁸ ». C'est pourquoi Hänggi invite le curé à n'organiser pas seul la pastorale paroissiale, mais plutôt en prenant l'avis non seulement des prêtres, mais aussi des collaborateurs laïcs, catéchistes, religieuses ou aides paroissiales. L'évêque se déclare aussi favorable par rapport aux confrères qui voudraient adopter une vie communautaire fraternelle plus poussée :

« N'est-il pas paradoxal que de nombreux couples d'époux méditent ensemble la Sainte Écriture, que des familles restent fidèles à la prière en commun, que des groupes de laïcs se rencontrent pour apporter le témoignage public de leur foi et de leur piété, alors que, dans les maisons où ce sont des prêtres qui vivent ensemble, chacun d'entre eux, trop souvent, prie, médite, et travaille isolément, dans la solitude de sa chambre ⁴⁹ ? »

Du ministre « surnaturel » de l'autel, le prêtre est désormais vu, reçu, considéré — par les laïcs, mais surtout par lui-même — « d'abord comme homme, solidaire qu'il doit être de tous les hommes, dans les aspirations et les efforts de libération de toute l'humanité » ⁵⁰. Le prêtre devient « l'homme attentif à la vie, l'homme du dialogue » ⁵¹, comme le dit M^{gr} Anton Hänggi aux prêtres jurassiens en 1969. Dans la Semaine catholique, un prêtre romand définit son ministère — la même année — comme suit :

« Le prêtre n'est pas un tabou. C'est un homme qui a ses défauts et ses faiblesses, qui peut parfois se tromper dans ses initiatives et dans ses entreprises ; il accepte volontiers les conseils des sages et les réflexions des hommes d'expérience. Quoi qu'il fasse, le prêtre, comme le héros de la

Puissance et la Gloire de G. Greene, est un homme conscient de sa misère, mais souverainement confiant en la puissance de Dieu⁵². »

Le Jura est pionnier en Suisse romande dans l'institution du conseil presbytéral, mais bien aussi dans l'introduction des premières équipes pastorales de prêtres, qui s'établissent à Delémont — avec l'abbé Jacques Œuvray, initiateur de cette expérience inédite en collaboration avec l'abbé Philippe Rebetez — et dans les Franches-Montagnes. « C'est un changement important parce que le curé n'habitait plus les villages, mais ces prêtres ont décidé de vivre ensemble et se répartissaient les tâches dans plusieurs paroisses. Le poste de curé changeait tous les deux ans⁵³ », témoigne un prêtre. Le Conseil presbytéral jurassien, en accord avec l'évêque M^{gr} Hänggi, entreprend donc l'option d'une pastorale de secteur. Les tâches d'une équipe pastorale sont diverses: analyser la situation et la vie pastorale concrète du secteur; élaborer les projets; programmer les actions à court, moyen et long terme. Mais, surtout, « assumer et répartir les tâches en fonction des charismes et des compétences de chacun: réflexion, animation, coordination⁵⁴ ».

Des « chartes de vie » des équipes pastorales sont élaborées sous la coordination de l'abbé Œuvray. En mars 1978, la charte de l'équipe pastorale de Porrentruy définit son engagement au service de la communauté. Celle-ci répartit les tâches du ministère en tenant compte des charismes, des compétences et de la situation personnelle des quatre membres de l'équipe, dont deux prêtres diocésains, un religieux et le diacre permanent Jean-François Lovis.

« L'équipe que nous désirons former a un caractère spécifique. Nous tenons à lui garder son identité, surtout que la situation dans laquelle nous commençons notre ministère risque d'imposer du dehors une image de marque du curé, et réduire l'esprit dans lequel nous entendons travailler. Nous voyons comme un service parmi les autres le ministère de direction et d'unité et, dans le déroulement que nous proposons, c'est cela que nous voulons exprimer en nous efforçant de le vivre pour nous, et en portant un témoignage devant les autres⁵⁵. »

L'autorité s'exerce dans l'équipe — d'après la charte de vie de 1978 — par le service et le dialogue, par l'ouverture aux relations personnelles et le mûrissement communautaire des décisions. Une revalorisation de l'état sacerdotal, par rapport à l'Église des ministères, y est toutefois souhaitée:

« Afin de nous aider à exprimer cette réalité que nous projetons de vivre, nous souhaitons que la communauté nous reconnaisse dans notre ministère propre de prêtre et nous appelle chacun M. l'abbé⁵⁶. » Et encore: « Quand le prêtre ou le diacre est présent, l'équipe, la communauté, l'Église et Jésus-Christ sont présents. Par ailleurs, le droit des fidèles de faire appel à celui-ci

plutôt qu'à celui-là, dans une mesure raisonnable, est respecté⁵⁷. » L'évêque de Bâle M^{gr} Hänggi déclare pour sa part, dans une lettre à l'équipe: « J'admets l'expérience de l'équipe, en y ajoutant ces conditions. Si de nouvelles conditions pastorales le demandent, certains points de cette charte, en particulier celui concernant la durée des mandats, pourront être modifiés⁵⁸. »

Des difficultés émergent cependant dès le début de ces expériences à Porrentruy et dans les Franches-Montagnes, car les équipes de prêtres — qui vivent ensemble, sous le même toit (sauf le diacre, qui habite naturellement avec sa famille) — se heurtent inévitablement à des habitudes difficiles à changer, encore très liées au rythme de la vie paroissiale traditionnelle:

« On s'aperçoit du décalage entre vie et foi et engagement dans les réalités temporelles; entre une vie religieuse paroissiale dans laquelle on garde tout un passé et la provocation des réalités nouvelles entrées dans la vie ecclésiale d'aujourd'hui⁵⁹. »

Le bilan reste toutefois positif; en 1982, les prêtres jurassiens impliqués reconnaissent que la vie de l'équipe est positive:

« Nous sommes heureux de la formule qui se révèle positive, autant pour nous que pour la communauté. Parfois, il faudra oser avouer se fatiguer et prendre le repos nécessaire à l'équilibre humain et spirituel⁶⁰. »

Une telle organisation a permis à des prêtres de ne plus se sentir seuls et isolés, de vivre et travailler ensemble. En 1985, une équipe pastorale de prêtres entre en fonction à Delémont. Et le nouvel évêque de Bâle, M^{gr} Wüst, leur écrit:

« J'entends bien que vous portiez ensemble la responsabilité de l'évangélisation et de la catéchèse de la cité, en relation avec les autres prêtres du doyenné de Delémont⁶¹. »

Le chanoine Œuvray ajoute son témoignage:

« Toute ma vie de prêtre a été marquée par l'expérience de l'équipe: on travaillait ensemble, on se répartissait les tâches, et on voulait donner une nouvelle image du prêtre qui vit dans le quotidien. Et plusieurs vocations sont sorties de cette expérience, car l'image du prêtre auprès des jeunes était encore importante à ce moment. Je me souviens en particulier d'un jeune de Porrentruy qu'en voyant notre équipe à l'œuvre a aussi décidé d'être prêtre⁶². »

Le clergé jurassien est donc pionnier en Suisse romande, et même en Suisse alémanique, quant à la création des équipes de prêtres. D'après leur initiateur, c'est une question d'ouverture de mentalité, qui serait due à l'appartenance au diocèse de Bâle et à la proximité avec la France: « En plus, à l'intérieur du diocèse, nous avons toujours eu une grande autonomie, à cause de la langue et de la culture⁶³. » Mais, au fond — ajoute-t-il

— « on n'a rien inventé: on a simplement mis en pratique la règle de Saint-Augustin, suivie par les chanoines du Grand-Saint-Bernard et de Saint-Maurice. Et c'est une force dans la pastorale⁶⁴. » Une force qui, graduellement et selon des modalités diverses, se répète dans d'autres régions de la Suisse romande, de Genève jusqu'en Valais.

D'après l'historien et jésuite français Michel de Certeau en 1987 déjà, le personnage du prêtre « a valeur d'énigme plus que d'exemple. Il a la figure de l'étrangeté, mais une étrangeté ambiguë qui désigne tour à tour un secret important et un passé révolu. Il fascine comme quelque chose de caché, en même temps qu'il a le statut d'un objet périmé, telle une relique de sociétés disparues »⁶⁵. Entre innovation et tradition, l'histoire du clergé catholique au cours des *sixties* représente, aujourd'hui encore, un observatoire privilégié pour comprendre comment la société jurassienne a changé. Le défi, pour l'avenir, reste la recherche d'un équilibre entre la transmission de la vérité immuable de l'Évangile et l'écoute de la société à laquelle les prêtres d'aujourd'hui et de demain sont envoyés.

Lorenzo Planzi, né à Locarno en 1984, est docteur en histoire contemporaine de l'université de Fribourg. Il est chercheur, pour le Fonds national suisse, auprès de l'université du Latran et de l'Institut suisse de Rome, où il étudie les rapports entre la Suisse et le Saint-Siège du Kulturkampf à la Grande Guerre (1870-1920).

NOTES

¹ Planzi, Lorenzo, *la Fabrique des prêtres. Recrutement, séminaire, identité du clergé catholique en Suisse romande (1945-1990)*. Fribourg, Academic Press/Studia Friburgensia, 2017.

² AJuP (archives du Jura pastoral), carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Rapport relatif à la répartition dans le Jura*. Extrait du rapport de la Commission catholique-romaine du canton de Berne, 1966.

³ *Ibidem*, carton « Bureau 1968-1995 », *Procès-verbal de la séance du bureau du Conseil presbytéral jurassien*, 27 octobre 1969.

⁴ *Ibidem*, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Procès-verbal de la réunion des aumôniers détachés pour le Jura*, 13 février 1969.

⁵ *Idem*.

⁶ *Ibidem*, lettre de l'abbé Roger Richert aux prêtres du Jura, 7 décembre 1968.

⁷ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Bureau 1968-1995 », dossier Vocations sacerdotales.

⁸ *Ibidem*, carton « Conseil presbytéral, Procès-verbaux 1968-1995 », *Compte rendu des rapports présentés au Conseil presbytéral du Jura*, le 10 mars 1971.

⁹ AJuP, carton « Séminaire », lettre de Moosbrugger aux curés du Jura, 5 mai 1969.

- ¹⁰ *Ibidem*, carton « Conseil presbytéral, Procès-verbaux 1968-1983/1986-1995 », *Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 1969*.
- ¹¹ AEvF (Archives de l'évêché de Fribourg), carton III.40, « Conseil presbytéral III », *Procès-verbal de la 13^e Assemblée plénière*, du 7 mars 1972, au Foyer Saint-Étienne à Lausanne.
- ¹² AJuP, carton « Conseil presbytéral, Procès-verbaux 1968-1983/1986-1995 », *Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 1969*.
- ¹³ Entretien avec l'abbé Jacques Cœuvray, 2 septembre 2010.
- ¹⁴ AJuP, carton « Séminaire », lettre de Moosbrugger aux curés du Jura, 5 mai 1969.
- ¹⁵ *Ibidem*, carton « Documents divers », lettre de Fleury à Schaffner, 24 octobre 1969.
- ¹⁶ AEvFr, carton III.40, « Conseil presbytéral, documents divers IV », rapport de la Commission du Grand Séminaire, 13 janvier 1972.
- ¹⁷ *Idem*.
- ¹⁸ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Réponse des aumôniers de mouvements et groupements catholiques sur le plan Jura à la lettre de M^{gr} l'évêque concernant le Synode 72*, 9 mars 1970.
- ¹⁹ *Idem*.
- ²⁰ *Ibidem*, *Réflexions sur le Conseil presbytéral*, 5 août 1969.
- ²¹ *Ibidem*, *Procès-verbal de la réunion des aumôniers détachés pour le Jura*, 18 juin 1969.
- ²² Entretien avec l'abbé Roger Noirjean, 24 novembre 2010.
- ²³ Entretien avec l'abbé Jacques Cœuvray, 2 septembre 2010.
- ²⁴ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Procès-verbal de la réunion des aumôniers détachés pour le Jura*, 18 juin 1969.
- ²⁵ *Ibidem*, lettre de Mgr Antoine Hänggi aux prêtres du Jura, mai 1970.
- ²⁶ *Idem*.
- ²⁷ Entretien avec l'abbé Jacques Cœuvray, 2 septembre 2010.
- ²⁸ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Compte rendu des rapports présentés au Conseil presbytéral du Jura*, le 10 mars 1971.
- ²⁹ Entretien avec l'abbé Pierre Salvadé, 30 septembre 2010.
- ³⁰ *Ibidem*, carton « Conseil presbytéral, Bureau 1968-1995 », *Procès-verbal de la séance du 27 octobre 1969*.
- ³¹ *Ibidem*, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Compte rendu des rapports présentés au Conseil presbytéral du Jura*, le 10 mars 1971, au Centre Saint-François, à Delémont.
- ³² *Idem*.
- ³³ *Idem*.
- ³⁴ Mayeur, Jean-Marie (éd.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. T. 13, Crises et renouveau de 1958 à nos jours*. Paris, Desclée, 2000, p. 229.
- ³⁵ Laplace, Jean, *Le prêtre à la recherche de lui-même*. Paris, Éditions du Chalet, 1968, p. 21.
- ³⁶ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Rencontre du décanat de Delémont*, 7 mai 1972.
- ³⁷ Entretien avec l'abbé Pierre Salvadé, 30 septembre 2010.
- ³⁸ AEvF, carton III.40 « Conseil presbytéral II », *Bilan du conseil presbytéral 1971-1976*.
- ³⁹ *Idem*.

- ⁴⁰ AEvF, carton III.40 « Conseil presbytéral I », *Procès-verbal de la 1^{re} réunion du Conseil presbytéral*, du 4 mars 1968.
- ⁴¹ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Statuts du Conseil presbytéral du Jura*, 1966.
- ⁴² *Le Démocrate*, 10 décembre 1968.
- ⁴³ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Constitution dans le Jura d'un Conseil presbytéral et d'un Conseil pastoral*, 1966.
- ⁴⁴ *Ibidem*, *Compte rendu des rapports présentés au Conseil presbytéral du Jura le 10 mars 1971*, au Centre Saint-François, à Delémont.
- ⁴⁵ AEvF, carton III.40 « Conseil presbytéral II », *Rapport de la commission pastorale d'ensemble*, 4 mai 1970.
- ⁴⁶ AJuP, carton « Documents divers, 1949-78 », *Rapport relatif à la répartition dans le Jura. Extrait du rapport de la Commission catholique-romaine du canton de Berne*, 1966, p. 6.
- ⁴⁷ AEvF, carton X.S.1. « Séminaire diocésain dossier 1966-1971 », *Un séminariste à Mamie*, 1^{er} avril 1970.
- ⁴⁸ « La Collégialité sacerdotale sur le plan de la paroisse », in *Semaine catholique*, 10/6 mars 1969, p. 121.
- ⁴⁹ *Idem*.
- ⁵⁰ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », *Compte rendu des rapports présentés au Conseil presbytéral du Jura*, le 10 mars 1971, au Centre Saint-François, à Delémont.
- ⁵¹ *Ibidem*, *Rapport de la rencontre des prêtres du Jura et leur Évêque M^{gr} A. Hänggi*, au Centre Saint-François de Delémont, 5 novembre 1968.
- ⁵² « Le prêtre aujourd'hui », in *Semaine catholique*, 22/30 mai 1968, p. 272.
- ⁵³ Entretien avec l'abbé Pierre Salvadé, 30 septembre 2010.
- ⁵⁴ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1979-1995 », *Vers une pastorale de secteur...*, 1978-79.
- ⁵⁵ *Ibidem*, Charte de l'équipe pastorale de Porrentruy, Philippe Rebetez, Jean-François Lovis, P. Anselme Voursprach, Jacques Œuvray, le 9 mars 1978.
- ⁵⁶ *Idem*.
- ⁵⁷ *Idem*.
- ⁵⁸ *Ibidem*, Réponse de Antoine Hänggi, le 31 mars 1978.
- ⁵⁹ AJuP, carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1979-1995 », *Vers une pastorale de secteur...*, 1978-79.
- ⁶⁰ *Ibidem*, Session de l'équipe pastorale de Porrentruy-Bressaucourt, Les Breleux, 7-10 septembre 1982.
- ⁶¹ *Ibidem*, lettre de Wüst à l'équipe, 1^{er} septembre 1985.
- ⁶² Entretien avec l'abbé Jacques Œuvray, 2 septembre 2010.
- ⁶³ *Idem*.
- ⁶⁴ *Idem*.
- ⁶⁵ De Certeau, Michel : *la Faiblesse de Croire*. Paris, Seuil, 1987, p. 50.

